



Programme
Formation :
Animateur
Prévention
Sécurité
Hygiène
Environnement

Objectifs de la formation :

Comprendre la prévention, ses trois niveaux et le cadre réglementaire associé
Comprendre la sécurité au travail et connaître le cadre réglementaire associé
Comprendre l'hygiène et l'environnement et cadre réglementaire associé
Savoir analyser les risques en vue de les coter et de les hiérarchiser
Proposer des mesures de prévention en adéquation avec la réglementation en tenant compte du système QHSE ET des contraintes de l'entreprise.
Avoir une approche systémique et globale dans la gestion des risques.

Les participants :

Directeurs d'établissement, membres du CHSCT, intervenants en sécurité ou prévention des risques, responsables HSE QSE, chargés de prévention.

Prérequis :

Aucun

Méthodes pédagogiques :

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application
Découverte, exposé, participative, applicative (exercice d'application avec mise en situation).
Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront sur les situations réelles de travail de l'entreprise ou de l'établissement.
Objectif → être au plus près de la réalité et du contexte de l'entreprise ou de l'établissement.

Méthodes d'évaluation :

Évaluation formative

Durée :

Formation Animateur Prévention
Durée 3 jours soit 21 heures
Validation : Attestation de suivi de formation

Effectif par groupe :

Pour des raisons pédagogiques il est conseillé de ne pas dépasser 8 personnes par groupe de formation

Lieu : A définir

Dates : A définir

Horaire : 8h30 12h00 13h30 17h00

L'intervenant : Formateur spécialisé dans la santé et sécurité au travail, certifié INRS SDC

JOUR 1

✓ OUVERTURE DE LA FORMATION.

1. Présentation de l'animateur.
2. Présentation des apprenants et de leurs attentes.
3. Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

La réglementation en matière de prévention

La prévention :

- Définition et les trois niveaux

Les obligations de résultats en matière de santé et sécurité au travail

Les documents obligatoires :

- DU, Programme général de prévention, le bilan,....

Les documents obligatoires liés à la coactivité :

- Le plan de prévention, protocole de sécurité, les permis feu....

Les contrôles et vérifications obligatoires et les documents existants

Les obligations des salariés

Les responsabilités pénales en cas d'infraction au code du travail

Les obligations en matière de sécurité et de l'environnement.

Les obligations en matière d'hygiène

Se situer en tant qu'animateur prévention dans l'organisation globale de l'entreprise

Les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles

Les enjeux de la prévention

- Humain
- Socio-économiques
- Juridique

Les taux de fréquence et de gravité

Les différents acteurs de prévention :

- Les acteurs internes et leur rôle
- Les acteurs externes et leur rôle

Savoir identifier l'interlocuteur privilégié en fonction des besoins et des ressources.

Définition d'un système HOT

JOUR 2

Synthétiser les informations recueillies lors des analyses de situations de travail en vue d'élaborer le documents unique et / ou le mettre à jour

L'analyse d'une situation de travail

- Le mécanisme d'apparition du dommage
- Définition du danger et du risque
- Utilisation de l'ORI
- ✓ Observer une situation
- ✓ Repérer les dangers
- ✓ Identifier les risques associés

Utilisation de l'I TA MA MI et QQQOQCP

- Les déterminants d'une situation dangereuse de travail
- Travail prescrit / travail réel

Les différents natures de risques : brûlure, chute, contamination.....

Hierarchisation des risques identifiés

- La cotation des risques
- Hierarchisation des risques

Faire des propositions en adéquation avec les obligations règlementaires en matière de santé sécurité au travail, en tenant compte des contraintes de l'entreprise

- Approche systémique et globale : principe du système QHSE
- Les neuf principes généraux de prévention
- Les obligations de formation
- Les recommandations
- Tenir compte des mesures de prévention existantes.
- Approche pluridisciplinaire

Elaboration d'un plan d'action en tenant compte des contraintes QHSE

- le système HOT son intégration dans la gestion globale de l'entreprise
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de correction

JOUR 3

Analyse d'un accident de travail

Enquête accident

Les faits et les jugements

Recueil de faits avec l'outil I TA MA MI et les documents utiles

Méthode de l'arbre des causes

Les différents types de liaisons

Proposer un plan d'action en adéquation avec

- Les neuf principes généraux de prévention
- Les recommandations

Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de correction

Évaluation de la formation